

L'agenda

Mardi 13 et mercredi 14 octobre : sorties Champignons et ramassage pour l'exposition d'Avon.

Le 13, RDV à 10H au carrefour de l'Épine foreuse (forêt de Fontainebleau, à l'ouest de Bois-le-Roi, parcelles 827, 833).

Le 14, RDV à 10H en forêt de Villefermoy (15 km au nord-est de Fontainebleau), au parking du carrefour des Huit-Routes (croisement D12-D213). Pique-nique près des voitures.

Animée par Jean-Pierre Méral.

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 octobre, 15^e Salon des champignons de l'ANVL.

Au Pavillon de l'Érable (Avon), à 800 m de la Maison dans la vallée. Entrée gratuite. Réception des écoles.

Samedi 7 novembre : arrachage de plantes invasives organisé par l'ASABEPI.

Rdv à 9h30 plaine de Baudelut entre Arbonne et Courances le long de l'aire de péage de l'A6. Prévoir des gants de jardin.

Dimanche 15 novembre : arrachage de plantes invasives organisé par l'ASABEPI.

Rdv à 9h30 plaine de Baudelut entre Arbonne et Courances le long de l'aire de péage de l'A6. Prévoir des gants de jardin.

Samedi 28 novembre : arrachage de plantes invasives organisé par l'ASABEPI.

Rdv à 9h30 chemin du petit mont Rouget entre Arbonne et Courances au-delà de l'aire de péage de l'A6. Prévoir des gants de jardin.

Samedi 5 décembre : arrachage de plantes invasives organisé par l'ASABEPI.

Rdv à 9h30 sur le parking de la maison forestière de Bois le Roi D138. Prévoir des gants de jardin.

Le saviez-vous

Manifestations sportives

Si vous organisez une manifestation sportive pouvant dépasser 300 personnes, vous devez fournir une évaluation des incidences à la préfecture. Pour simplifier cette démarche, l'ONF et la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne ont mis au point des cartes de sensibilité écologique afin de vous aider à prendre en compte les enjeux écologiques dans la conception de votre parcours et des formulaires simplifiés, disponibles à l'adresse suivante :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-massif-de-fontainebleau/etude-d-incidence-specifique-a>

De plus, pour toute manifestation de plus de 60 participants en forêt domaniale, vous devez obtenir une autorisation délivrée par l'ONF. Pour de plus amples informations pour organiser au mieux votre manifestation, rendez-vous sur :

http://www.onf.fr/enforet/fontainebleau/++oid++4e76/@@display_advise.html

Moutons

Depuis le mois d'avril, un troupeau de cent brebis a élu domicile en forêt de Fontainebleau. L'ONF, accompagné de l'ANVL, de Seine-et-Marne Environnement, de l'association « les champs des possibles » et de la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, expérimente le pâturage sur 80 ha de landes, prairies et pelouses répartis sur trois sites d'intérêt écologique et paysager : le Mont Merle, la plaine de Macherin et la Solle. Jusqu'à présent, l'ONF intervenait sur ces milieux par des moyens mécaniques pour entretenir leur ouverture et permettre ainsi le maintien d'une biodiversité spécifique. Le pâturage représente une alternative à cet entretien mécanique. Les animaux seront gardés en permanence par leur berger et ses chiens. Les agneaux seront vendus en circuits courts localement.

Communication

La démarche Natura 2000 étant basée sur le volontariat, il est nécessaire d'impliquer et d'informer les usagers. Pour cela l'ANVL et l'ONF organiseront des réunions spécifiques à destination des propriétaires et des élus. Les contacts engagés permettront également d'animer les contrats et la charte Natura 2000 mais aussi de veiller à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions du site.

Nous vous proposerons également davantage de sorties de découverte et de sensibilisation et vous tiendrons régulièrement informés des actions menées sur le site internet et par le biais de communiqués.

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

<http://www.anvl.fr> ; <http://www.onf.fr/enforet/fontainebleau/> et <http://seine-et-marne.n2000.fr>

Contacts :

Contact ANVL :
Audrey Garcia
a.garcia@anvl.fr
01 64 22 61 17

Contact ONF :
Elise Avenas
elise.avenas@onf.fr
01 60 74 68 57



Infosite n°3 - octobre 2015

massif de Fontainebleau



L'édito de Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, président du comité de pilotage Natura 2000

Je suis très heureux d'inaugurer le premier Infosite du programme Natura 2000, depuis la mise en place de la nouvelle gouvernance.

Depuis juillet 2014, la Ville de Fontainebleau assure la présidence du comité de pilotage du programme Natura 2000, dont l'Etat assumait précédemment la responsabilité. Cet engagement marque une étape majeure dans l'implication des collectivités locales pour la protection de notre patrimoine naturel. Nous avons également souhaité que la communication soit plus régulière pour que le grand public connaisse mieux les enjeux de l'espace forestier.

Les forêts de Fontainebleau, des Trois Pignons et de la Commanderie constituent un site au caractère environnemental exceptionnel dont la biodiversité ainsi que la richesse de leurs milieux et habitats naturels sont reconnues au-delà de nos frontières nationales.

Le massif constitue, en effet, un site Natura 2000. Ce réseau européen est une démarche de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Basée sur le volontariat, elle propose à tous les titulaires de droits réels et personnels sur les terrains du site une charte contenant une série d'engagements et de recommandations. Depuis 2004, elle permet de concilier la protection des espèces et habitats naturels et les enjeux socio-économiques du territoire.

La nouvelle gouvernance 2014-2017 pour le massif de Fontainebleau est animée par un partenariat de la Ville avec l'Office national des forêts (ONF) et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) qui coaniment la mise en œuvre du document d'objectifs de gestion et de conservation - le DOCOB.

L'année 2015 s'est ouverte par le suivi scientifique de deux espèces d'intérêt communautaire, le Pic mar et Pic noir. Puis un troupeau de moutons a réinvesti la forêt. Pour finir, les données des suivis scientifiques viendront alimenter les choix de gestion opérés dans le cadre de la révision de l'aménagement forestier.

Bonne lecture !



Photo ONF, C. Langarde

En bref

Pour les trois années à venir, la mise en œuvre du docob s'attachera prioritairement à :

- *contacter les propriétaires privés pour les informer sur les possibilités de contractualisation ;*
- *intégrer au maximum les enjeux de Natura 2000 dans la gestion forestière courante en les prenant en compte dans les documents d'aménagement forestier et en dotant les gestionnaires d'outil d'alerte sur la présence d'espèces ou d'habitats rares et sensibles et de préconisations pour leur préservation ;*
- *maintenir les milieux ouverts existants et améliorer leur état de conservation ;*
- *conserver les habitats des zones humides et améliorer leur état de conservation par des travaux de gestion ;*
- *appliquer le programme de suivis scientifiques qui permettra de mesurer l'efficacité des mesures mises en œuvre ;*
- *sensibiliser et informer les propriétaires, gestionnaires et usagers sur les enjeux écologiques du site Natura 2000.*

Retour sur

Travaux 2014 : restauration de milieux ouverts

Pendant l'hiver 2013-2014, l'ONF, sur des fonds de l'Etat et de l'Union européenne, a mené des travaux de restauration de milieux ouverts, sur une surface de plus de 38 ha, sur 5 secteurs en forêt de Fontainebleau : Champ minette, la plaine de Macherin, le site de la Solle, Vallée chaude et le Rocher de Milly.

Une partie importante de la biodiversité du massif de Fontainebleau est liée aux milieux ouverts : landes et pelouses principalement. Ils constituent des habitats favorables à des espèces d'oiseaux dites d'intérêt communautaire (pour lesquelles le site Natura 2000 a été désigné) telles que l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou. Ces milieux, sans intervention, régressent du fait de la dynamique de colonisation naturelle par les arbustes type prunellier, aubépine ou par les pins. Historiquement, ces milieux ont été créés et entretenus par le pastoralisme. Les travaux ont consisté à broyer certains secteurs envahis par le pin ou par des épineux, à couper et arracher de jeunes pins.

Photo ONF, J.-P. Galerne



Photo ONF, J.-P. Galerne

Photo ONF, E. Avenas

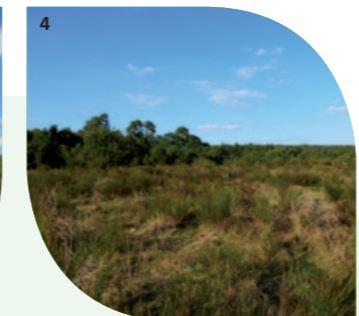
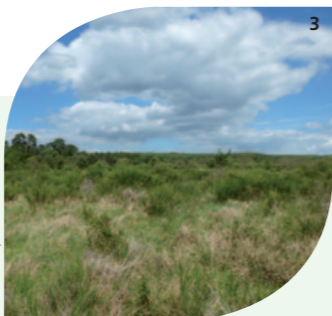


Photo ONF, E. Avenas

Illustration en plaine de Macherin :
(1) avant travaux, (2) après travaux, (3) 1 an après travaux,
(4) 1 an et demi après travaux et pâturage.

Entretien avec



Louis Albesa, conseiller scientifique, ornithologue et secrétaire de l'ANVL, partage avec nous son point de vue sur le secteur de la Vallée Chaude.

Pourquoi nous parler de la Vallée Chaude ?

Le massif de Fontainebleau est connu et apprécié pour ses parties boisées, mais on oublie souvent qu'il est aussi constitué de milieux ouverts, recouverts de landes humides ou sèches, de pelouses calcaires ou sur sols sableux, et parfois de pelouses discontinues quasi-steppiques. Or, la Vallée Chaude abrite dans son creux une lande à callune et à genêt sur un mélange de sables siliceux et de cailloutis calcaires, et des plaques rases et quasi-steppiques sur les pentes. Ce concentré d'habitats de type Méditerranéen en fait un refuge pour des espèces que l'on ne trouve pas, ou très rarement, ailleurs dans le massif de Fontainebleau, ou même dans tout le bassin parisien, comme l'Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus*) un magnifique Névroptère connu en Île-de-France uniquement du sud de l'Essonne et du sud Seine-et-Marne et comme une sous-espèce du Criquet de Barbarie propre à Fontainebleau (*Calliptamus barbarus chopardi*).

Quels y sont les enjeux ? Et quel avenir pour ces milieux ?

Je peux citer l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou et l'Engoulevent d'Europe, trois espèces d'intérêt communautaire qui comptent pour un classement Natura 2000 et qui ont besoin de milieux ouverts pour se reproduire. Mais il est un enjeu majeur qui concerne les insectes, notamment les espèces qui vivent sur les sables tertiaires du bassin parisien dont Fontainebleau constitue l'un des ultimes refuges, comme ne cesse de le dire notre estimé et savant collègue M. Philippe BRUNEAU DE MIRÉ. Or l'effet adverse des résineux sur cette faune est une évidence, aussi évidente hélas que la propre dynamique du pin à se reproduire ! Il est donc particulièrement important de garder ce site ouvert, et même d'étendre sa partie à découvert, en « croquant » du pin sur son flanc exposé au sud jusqu'au Rocher de la Tortue.



Ascalaphe soufré, photo ANVL/F. Asara



Criquet de Barbarie, sous-espèce chopardi, photo ANVL/L. Albesa

Ça se passe en forêt...

En complément à la veille habituellement exercée par le réseau bénévole de l'ANVL et l'ONF, des suivis spécifiques sont organisés dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 pour cette année 2015. Ils ont pour objectifs de préciser les effectifs et les répartitions de certaines espèces inscrites à la directive « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux » liées aux milieux forestiers de la trame « vieux bois ». Cela permettra également de mieux comprendre leurs exigences écologiques et de préconiser des mesures de gestion adaptées qui pourront être prises en compte dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier.

Les chauves-souris

(pilotage Laurent Tillon et Sandrine Milano ; ONF)

Le massif semble jouer un rôle non négligeable dans l'écologie des chiroptères grâce à la mosaïque d'habitats que celui-ci présente. Le site Natura 2000 compte six espèces de la directive « Habitats, faune, flore ». Au regard des effectifs de ces populations en régression sur l'ensemble du territoire national, le docob fait de ces espèces une priorité forte. Les données actuelles restent concentrées sur les réserves biologiques, secteurs trop restreints pour permettre la compréhension de l'utilisation du massif par ces espèces. Pour pallier à ce manque, le suivi mené, comprenant environ 300 points d'écoute, affinera les connaissances sur la distribution des chauves-souris sur l'ensemble de la forêt.



Grand rhinolophe, photo J.P. Meral

Les rapaces forestiers nicheurs

(pilotage Louis Albesa ; ANVL)

Le suivi des rapaces nicheurs mené depuis 2010 par Louis ALBESA avec l'aide de bénévoles de l'association dans le cadre de la mission « rapaces » de la LPO se poursuit annuellement. Cette étude basée sur un état des lieux d'Olivier Claessens, membre de l'ANVL, s'inscrit également dans les objectifs du site Natura 2000, puisqu'elle permet de suivre la nidification de deux espèces d'intérêt communautaire qui sont : le Circaète Jean-le-Blanc et la Bondrée apivore.



Circaète Jean le Blanc, photo L. Albesa

Le rendez-vous

A la recherche des loges de Pics du massif de Fontainebleau

Les 12 et 17 mai deux sorties de sciences participatives ont été organisées pour rechercher des loges de pics et plus particulièrement de Pic noir et de Pic mar. L'occasion de contribuer à l'amélioration des connaissances de ces deux espèces patrimoniales dans le cadre de l'enquête « Pics » menée cette année par l'ANVL et l'ONF. Nous tenions à remercier la quarantaine de personnes qui se sont mobilisées au cours de ces

deux sorties. Pour les curieux, n'hésitez pas à continuer de noter vos observations naturalistes et à les communiquer soit sous la base de données régionale Cettia, disponible en ligne soit directement aux animateurs.

Pour plus d'informations sur le suivi de ces espèces, rendez-vous sur les sites internet : <http://seine-et-marne.n2000.fr> ou <http://www.anvl.fr/>



Pic noir, photo J. Comollet-Tirman